



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LE NOUVEL OBSERV'ACTEUR

SGSS et S2E - NANTES

Décembre 2018 - N° 176

Mobilisation du 14 décembre

Un grand merci à tous les salariés qui se sont mobilisés le 14 Décembre 2018 pour montrer leur détermination à défendre leur pouvoir d'achat, leur statut social, leurs conditions de travail et leurs emplois !!!

Contrairement à ce qui a été annoncé par la direction générale, sur de nombreux sites le taux de grévistes dépasse 50% et à certains endroits il atteint même 80%, notamment dans les CDS: Rennes 95%, Val de Fontenay 75%, Toulouse 67%, Montpellier 70%. Pour les DEC : Agen 60 % et 2/3 des agences fermées, Amiens 8 agences fermées ...

Les débrayages ont été largement suivis sur les CRC : 45 % à Lille.

Et dans notre établissement ? Près de 25% de grévistes (journée, demi-journée, ou débrayage). Une première pour beaucoup d'entre vous, ce qui renforce le poids de votre démarche. La reconnaissance, le respect, le pouvoir d'achat, la justice sociale, c'est dans notre entreprise qu'il faut se mobiliser pour améliorer notre quotidien, vous l'avez exprimé. La Direction doit en tenir compte.

Le mail de Frédéric Oudéa, reçu la veille peu avant 20h ne vous a pas démotivé, au contraire. S'il dit avoir parfaitement conscience des efforts demandés, il n'a par contre, pas pris conscience du niveau de mécontentement des salariés, leur lassitude, leurs inquiétudes, mais aussi leur résolution à ne pas tout accepter !

Malgré la forte mobilisation des salariés, la direction refuse de rouvrir les discussions sur les salaires.

Elle est encouragée dans ce sens par des organisations syndicales qui signent quasiment

tous les accords salariaux depuis 2010. A force de signer pour des miettes de peur de ne rien avoir, vous n'avez que des miettes.

La mesure pérenne de 1% pour les salaires de 31 000€ bruts (base temps plein), ne concernent qu'environ 15% de l'effectif de notre établissement.

Concernant l'enveloppe égalité de 7 millions sur 3 ans, la CFDT tient à rappeler qu'il s'agit là de corriger une situation anormale. L'égalité réelle est inscrite de longue date dans les textes de loi.

Le supplément d'intéressement de 1000€ n'est pas négligeable, mais n'augmente pas notre salaire de base à long terme.

Que dire de la prime "Macron" ? Ou plutôt prime "Gilets jaunes" car c'est bien grâce à eux que le dispositif existe. Elle est autorisée jusqu'à 1000€, nous n'en aurons que 250 pour les salaires en dessous de 45 000 euros.

Cerise sur le gâteau, Frédéric Oudéa fait miroiter un hypothétique Plan Mondial d'Actionnariat Salariés (PMAS). Avons-nous la

mémoire courte pour y croire. Son abandon en 2017 a marqué les esprits.

Le 14 décembre vous avez dit stop.

La CFDT ne signera pas l'accord salarial 2019, ni ceux sur la réduction des avantages sociaux sur la médaille du travail et les indemnités de fin de carrière.

La CFDT a fait parvenir à la DRH du Groupe des revendications portées dans les différentes instances depuis plusieurs mois. Nous attendons des réponses et des actes forts.

La période des fêtes n'a fait qu'interrompre le mouvement. Nous reviendrons vers vous courant janvier.



Dans ce numéro :

Mobilisation du 14 déc.	1
Commissions de CE	2

Les activités sociales et culturelles (ASC) du CE sont souvent la partie émergée de l'iceberg lorsqu'il est question du rôle du comité d'entreprise. En y regardant de plus près, dans notre CE du centre titres de Nantes, le sens donné à ces activités n'a plus grand chose de social, de solidaire et d'utile aux conditions de vie des salariés.

Cela conduit progressivement à isoler les salariés entre eux car les activités sont devenues individualistes et cela nous éloigne aussi, doucement, mais sûrement, de l'esprit social et fédérateur des ASC du CE.

Nous avons à cœur à la CFDT de porter un projet pour l'avenir de notre métier. D'être à l'écoute des salariés, d'être acteur du changement. Mais avant tout l'une de nos principales valeurs est la solidarité. « Être solidaire, c'est faire le choix de l'entraide pour défendre les droits de tous ».

En tant qu'élue, je m'aperçois que notre force réside dans notre diversité : des hommes et des femmes de conviction, des employés, des cadres, des jeunes ou des plus âgés, des élus dont le mandat est renouvelé et d'autres pour lesquels c'est le premier mandat, etc.

Cette équipe est là et sera encore présente pour vous tous. Pour être un acteur efficace, nous avons aussi besoin de votre soutien en tant que salariés, mais aussi en tant qu'adhérent.

Alors, n'hésitez pas, rejoignez-nous et adhérer à la CFDT.

Nathalie MOURRAIN

Elue de CE

NOA d'honneur



A l'ensemble des salariés de l'établissement qui, en 2018, ont su assurer l'activité, sans toujours y apporter la qualité souhaitée, avec des moyens et une reconnaissance à minima.

Le chiffre du mois : +14

Cela faisait longtemps que nous n'avions pas enregistré une hausse de l'effectif rémunéré de l'établissement. 952 CDI à fin septembre 2018 contre 938 à fin juin 2018.

Commission du CE : Bilan 2018

Le 13 décembre dernier se sont tenues les réunions de bilan des 5 commissions du CE pour lesquelles un budget est alloué. Il s'agit des commissions Activités Culturelles, Enfance, Solidarité, Sports et Vacances.

La commission Activités Culturelles représente un peu plus de 20 % du budget total du CE qui est de 265 000 euros. L'ensemble des salariés en bénéficie car elle comprend les chèques Noël salariés, la médiathèque et les sorties à la journée (50 participants sur les 3 journées proposées en 2018 : pilotage à Lohéac, journée thalasso et parapente).

La Cfdt regrette le changement de politique de distribution des subventions car pour la première fois, les salariés partis en retraite en cours d'année n'ont pas pu bénéficier des chèques cadeaux Noël, qui pouvaient être vus comme un dernier petit cadeau de départ.

La commission Vacances représente environ 45 % du budget du CE. Nous y retrouvons la subvention chèques vacances qui est distribuée à l'ensemble des salariés. La commission Vacances gère également **les différents voyages** proposés qui correspondent à **plus d'un 1/3 de la subvention**. Il s'agit principalement des voyages à l'étranger, 16 salariés sont partis en Afrique du Sud, 8 salariés en Italie et 12 à Dubaï soit 36 personnes. Dans une moindre mesure on retrouve aussi les week-ends famille en France, au Futuroscope et à Center Parcs. Dans ce bilan on remarque que **le nombre de dossiers déposés est beaucoup plus important que le nombre de places disponibles sur les week-ends familles**. **La Cfdt s'interroge sur les attentes réelles des salariés** en matière de voyages.

La commission Enfance correspond à 23 % du budget du CE. Cette subvention est répartie entre le spectacle de

Noël (41 %), les chèques cadeaux de Noël (39 %), les stages effectués pendant les vacances (Nantes natation, les stages d'équitation Cerval et La Flauriaye, les stages de football pour un total de 4 %) et les subventions classes transplantées (16 %). Les stages vacances ont été sollicités pour 62 enfants ce qui semble peu, **la Cfdt se demande si l'offre correspond aux envies ou aux besoins des salariés**.

La commission Solidarité représente 3 % du budget du CE, elle a permis d'aider financièrement 8 salariés en grande difficulté. **La Cfdt se réjouit de l'aide apportée aux collègues**



dans le besoin, et ne s'opposerait pas à **une augmentation du montant de la subvention** car la solidarité fait partie de ses valeurs. **La Cfdt aimerait également être associée en cours d'année à la gestion des dossiers** relevant de cette commission. **La Cfdt regrette qu'il n'y ait aucune subvention attribuée à la solidarité externe** (dons à des associations d'aides aux personnes en difficultés), elle est rejointe sur ce point par la CGT.

La commission Sports représente 7 % du budget du CE. Une partie de la subvention est versée aux différentes activités de l'UASG (tennis de table, course à pied, marche, pétanque, badminton et football) en fonction de leurs besoins et bénéficie à 117 salariés. Le reste de la subvention soit 76 % correspond à la subvention ASCA (prise en charge de 20 % des frais engagés pour une activité sportive ou

culturelle) demandée par 478 salariés.

On peut regretter que les commissions ne se réunissent qu'une fois dans l'année pour faire un bilan sur l'année écoulée et avoir éventuellement quelques informations sur les prévisions de l'année suivante, la Cfdt souhaiterait que des réunions de commissions aient lieu en cours d'année en fonction des besoins afin d'être un peu plus impliquée dans les choix budgétaires.

Les réunions de commissions devraient être des moments privilégiés pendant lesquels les membres des commissions provenant des différentes OS pourraient échanger sur les remarques des salariés, leurs souhaits et travailler ensemble sur la construction d'un budget et la répartition du budget du CE entre les différentes commissions, ce qui n'est actuellement pas le cas elle doit juste donner un avis consultatif sur les choix budgétaires faits par l'organisation majoritaire.

Le CE doit construire chaque année un rapport présentant des informations qualitatives sur ses activités et sur sa gestion financière, de nature à éclairer l'analyse des comptes par les membres élus du comité et les salariés de l'entreprise. Le dernier date de mars 2018. Les comptes annuels et le rapport d'activité et de gestion doivent être portés à la connaissance des salariés de l'entreprise par tout moyen, par exemple en l'affichant ou en le mettant à disposition sur le site internet du CE.

Ces obligations légales ont été mise en place pour une plus grande transparence dans la gestion. La CFDT pense qu'il est possible d'aller plus loin dans la transparence, avec davantage de détails et une meilleure accessibilité de ces documents. Nous vous mettons d'ailleurs au défi de les trouver en libre accès.

L'équipe CFDT de SGSS vous souhaite une bonne année 2019

Une réaction, une question, une suggestion, n'hésitez pas, contactez-nous via cfdt.sgnantes@gmail.com

Numéro rédigé par Nathalie COUCHELLOU, Nathalie MOURRAIN, Sandra RENAUD